

ECOLE PRIMAIRE

COMMUNE : ISLE SAINT GEORGES

ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 2

DATE DU CONSEIL : 1er MARS 2018

PRESENTS :

- M. Lemire, Maire d'Isle-Saint-Georges
- Mme Bètès, première adjointe en charge des affaires scolaires
- Mme Rousseil, conseillère municipale
- M. Morgantini, représentant des parents d'élèves
- Mme Basset, représentante des parents d'élèves
- Mme Castaing, représentante des parents d'élèves
- Mme Herraiz, enseignante de la classe de TPS-PS-MS-GS
- Mme Farez, enseignante de la classe de CP-CE1
- Mme Vivola, directrice et enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2
- Mme Sann, coordinatrice des TAP

ABSENTS ou EXCUSES :

- Mme Barbier, IEN de la circonscription de Talence

HEURE DE DEBUT DE SEANCE : 17h30

SECRETAIRE DE SEANCE : Hélène Herraiz

ORDRE DU JOUR :

- Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018 (vote)
- Carte scolaire : prévisions d'effectifs à la rentrée 2018
- Pédagogie – projets
 - Projets, activités prévues
 - Climat scolaire
- Fonctionnement de l'école
 - Personnel
 - Hygiène et sécurité
 - Equipements, aménagements
 - Coopérative scolaire

1. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018 (vote)

Les propositions de la municipalité, exposées lors du conseil d'école extraordinaire du 18 janvier 2018 sont rappelées :

| Option 1 : | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--------------------|---------------------|---------------------|-----------------|---------------------|---------------------|
| 7h30-8h45 | Périscolaire | Périscolaire | | Périscolaire | Périscolaire |
| 8h45-12h | Enseignement | Enseignement | | Enseignement | Enseignement |
| 12h-13h30 | Pause | Pause | | Pause | Pause |
| 13h30-16h15 | Enseignement | Enseignement | | Enseignement | Enseignement |
| 16h15-18h30 | Périscolaire | Périscolaire | | Périscolaire | Périscolaire |

| Option 2 : | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--------------------|---------------------|---------------------|-----------------|---------------------|---------------------|
| 7h30-8h45 | Périscolaire | Périscolaire | Périscolaire | Périscolaire | Périscolaire |
| 8h45-12h | Enseignement | Enseignement | TAP (9h-12h) | Enseignement | Enseignement |
| 12h-13h30 | Pause | Pause | Périscolaire | Pause | Pause |
| 13h30-16h15 | Enseignement | Enseignement | | Enseignement | Enseignement |
| 16h15-18h30 | Périscolaire | Périscolaire | | Périscolaire | Périscolaire |

Les représentants de parents d'élèves exposent les résultats du sondage réalisé auprès des familles.

30 bulletins de sondage ont été retournés :

| Pour 4j | Pour 4,5 j | Ne se prononce pas |
|----------------|-------------------|---------------------------|
| 24 | 0 | 6 |

| 4j : choix de l'option 1 | 4j : choix de l'option 2 | Ne se prononce pas ou nul |
|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| 12 | 10 | 8 |

Vote du conseil d'école

Les 8 membres du conseil avec voix délibérative procèdent au vote à main levée.

| Pour 4j | Pour 4,5 j | Ne se prononce pas |
|----------------|-------------------|---------------------------|
| 8 | 0 | 0 |

Une répartition des temps d'enseignement sur 4 jours est votée à l'unanimité.

M. Le Maire précise que, compte-tenu du sondage réalisé auprès des parents d'élèves, l'option 2 ne serait pas viable économiquement. L'option 1, sans TAP le mercredi est donc retenue. La mairie pourra étudier ultérieurement la possibilité de mettre en place une garderie le mercredi matin, en fonction de la législation et des besoins des familles.

Les enseignantes font part de leur souhait d'allonger la pause méridienne de 15 minutes. Ce point est validé par le conseil d'école.

Le projet d'organisation suivant sera adressé avant le 15 Mars à l'IEN, pour avis.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------------|--------------------|---------------------------------|----------|--------------------|--------------------|
| 7h30-8h45 | Garderie | Garderie | | Garderie | Garderie |
| 8h45-12h | Enseignement | Enseignement | | Enseignement | Enseignement |
| 12h-13h45 | Cantine + garderie | Cantine + garderie | | Cantine + garderie | Cantine + garderie |
| 13h45-16h30 | Enseignement | Enseignement | | Enseignement | Enseignement |
| 16h30-18h30 | Garderie | Garderie APC (*) Garderie | | Garderie | Garderie |

(*) APC : Activités Pédagogiques Complémentaires, proposées par les enseignantes à certains élèves, de 16h30 à 17h30.

2. Carte scolaire : prévisions d'effectifs à la rentrée 2018

L'école accueille actuellement 61 élèves. Les effectifs prévus pour la rentrée 2018 sont en légère baisse. De premières prévisions ont été demandées par la DSDEN en octobre 2017. A ce jour, il n'y a pas de mesure de fermeture prévue.

| Rentrée 2018 – PREVISION D'EFFECTIFS réalisée en Octobre 2017 | | | | | | | | |
|---|----|----|----|------------------|-----|--------------------|-----|-----|
| Classe TPS-PS-MS-GS | | | | Classe CP-CE1 | | Classe CE2-CM1-CM2 | | |
| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 0 | 3 | 6 | 9 | 7 | 11 | 7 | 7 | 5 |
| 18 élèves | | | | 18 élèves | | 19 élèves | | |
| Effectif école : 55 élèves (effectif moyen par classe : 18, 3) | | | | | | | | |

| Rentrée 2018 – PREVISION D'EFFECTIFS réalisée au 1 ^{er} mars 2018 | | | | | | | | |
|--|----|----|----|------------------|-----|--------------------|-----|-----|
| Classe TPS-PS-MS-GS | | | | Classe CP-CE1 | | Classe CE2-CM1-CM2 | | |
| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 0 | 6 | 5 | 8 | 9 | 11 | 6 | 7 | 4 |
| 19 élèves | | | | 20 élèves | | 17 élèves | | |
| Effectif école : 56 élèves (effectif moyen par classe : 18,7) | | | | | | | | |

3. Pédagogie - projets

Projets, activités prévues

- Projet maths CM2 : concours Eurêkamaths (épreuves collectives de résolution de problèmes)
- Séances de natation CM1-CM2 jusqu'au 23 avril inclus
- Visite du collège de Cadaujac pour les CM2 (date en attente). Les élèves passeraient une demi-journée au collège (1 ou 2 h de cours avec des 6^e, échanges avec l'infirmière et des élèves délégués de 6^e, déjeuner au collège)
- Sortie des deux classes élémentaires à Balizac : chasse au trésor en forêt, le 25 juin
- Sortie maternelle au château de Villandraut : 18 mai
- Sortie maternelle à la ferme exotique de Cadaujac (date à confirmer)

- Projet "zéro déchet" : ce projet est encadré par les TAP et se déroulera sur les 2 prochaines périodes avec la participation d'un intervenant de la communauté de communes. Entre autres, ce projet permettra la création d'un carré potager en lasagne ainsi que l'utilisation d'un vermicomposteur.
- Fête de fin d'année : vendredi 29 juin

Climat scolaire

Les représentants des parents d'élèves font part de l'inquiétude de certains parents face à l'agressivité d'enfants durant les récréations. Ce qui semblait un jeu au début se transforme en véritable violence.

Consciente de ce problème, l'équipe enseignante indique qu'il s'agit des agissements d'un nombre restreint d'élèves, pour lesquels des actions sont mises en place (suivi externe, psychologue scolaire, dialogue avec les familles).

En cas de manquement au règlement, un rappel des règles est immédiatement fait, accompagné au besoin d'une sanction adaptée. Le sujet a également été abordé en classe lors de séances d'enseignement moral et civique. A l'occasion du Permis Internet, les plus grands ont pu échanger avec les gendarmes sur le thème de la violence et du harcèlement.

Afin d'instaurer un climat plus serein dans la cour, l'équipe enseignante a mis en place des espaces de jeux pendant les récréations. Des zones de jeux de ballons, ainsi que des espaces de jeux calmes sont en place depuis le retour des vacances de février. Les vélos et trottinettes sont sortis dès que la météo le permet.

Il semble que ces espaces de jeux soient bien identifiés par les élèves, ce qui réduit les tensions.

Toutefois, l'équipe enseignante rappelle le principe de co-éducation. En effet, lorsque cela est nécessaire, il est important que les parents échangent avec leur enfant sur le respect des règles de vie collective.

Les représentants de parents demandent pourquoi certains jeux ne sont pas utilisés pendant les récréations. L'équipe enseignante demande de quels jeux il s'agit car les jeux suivants sont utilisés pendant les récréations, lorsque la météo le permet : ballons, vélos, trottinettes, roues. Il semblerait qu'il s'agisse des échasses. Il n'y a pas eu de demande de la part des élèves pour utiliser ces jeux. Toutefois, il sera intéressant de permettre l'utilisation des échasses pendant les récréations.

4. Fonctionnement de l'école

Personnel

ATSEM : Mme Christine Camblong a repris le travail à mi-temps depuis le 26/02/18. Elle est présente en classe tous les matins sauf le mercredi. Mme Nathalie Bautreit est en classe tous les après-midis et le mercredi matin.

Remplacements

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la gestion des remplacements, notamment dans la classe des CE2-CM1-CM2. Ils souhaiteraient savoir si un(e) remplaçant(e) pourrait être nommé afin d'assurer la continuité des remplacements.

Madame Vivola rappelle que les remplacements dans la classe des CE2-CM1-CM2 sont d'ordres différents :

- Des remplacements liés au temps partiel où une remplaçante fixe, Léa Magnier, a été nommée pour l'année.
- Des remplacements liés à la direction (formations ou décharges de direction).
- Des remplacements liés à d'éventuelles absences prévisibles ou non (ex. maladie)

Selon leur nature, les remplacements sont gérés par la circonscription ou l'inspection académique. Dans la mesure du possible, l'administration essaie de positionner les mêmes personnes, mais cela dépend de plusieurs paramètres : disponibilité de la personne au moment du remplacement, instance qui gère le

remplacement, durée du remplacement, etc. Le souhait de limiter autant que possible le nombre de remplaçants a déjà été évoqué auprès de la circonscription, qui fait tout son possible.

Lors des remplacements, la continuité pédagogique est assurée, Mme Vivola étant en contact avec ses remplaçants. D'après les retours des remplaçants et des élèves, il semble que les remplacements effectués jusqu'à présent se soient toujours bien passés.

Hygiène et sécurité

Exercices d'évacuation incendie : Deux exercices incendie ont été réalisés depuis le début de l'année scolaire : le 27/09/17 et le 07/03/18. Ces deux exercices ont été réalisés avec succès.

Exercice PPMS intrusion : Cet exercice a été réalisé le 24/01/18. Les familles ont été prévenues en amont. L'exercice a été présenté de façon ludique aux élèves de maternelle (cache-cache avec la directrice). Les plus petits ont gardé leur calme et sont parvenus à ne faire aucun bruit dans l'attente de la fin de l'exercice. Malgré la préparation en amont, certains élèves de CM2 n'ont pas gardé leur sérieux pendant l'exercice. Un rappel leur a été fait sur ce point. Un compte-rendu a été transmis à l'assistante prévention de la circonscription et à M. Le Maire.

Exercice PPMS risque majeur : Cet exercice sera réalisé avant vacances de printemps.

Rougeole : Une épidémie de rougeole sévit actuellement en Nouvelle-Aquitaine, et particulièrement en Gironde. L'Agence Régionale de Santé invite à redoubler de vigilance et à renforcer l'information auprès des familles. C'est une infection virale hautement contagieuse et potentiellement grave. La période d'incubation est de 10 à 12 jours. Les principaux symptômes sont les suivants : fièvre, toux, rhinite, conjonctivite, éruption cutanée typique. Il est recommandé à chacun de vérifier son statut vaccinal. Toute personne née depuis 1980 devrait avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent.

En cas de diagnostic confirmé, l'enfant ne doit pas venir en classe jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption. Il est important de prévenir l'école devant tout cas suspect ou validé car les services de santé de l'éducation nationale doivent être avertis.

Des informations complémentaires sont disponibles sur ce site : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/recrudescence-du-nombre-de-cas-de-rougeole-en-nouvelle-aquitaine-urgence-vaccination>

Equipements, aménagements

Les problèmes de téléphone et de sonnette signalés au retour des vacances de février et ont été rapidement réparés. Les tapis, qui évitent le déchaussage des élèves, semblent être efficaces.

L'équipe enseignante remercie les services municipaux pour leur efficacité et leur réactivité.

Coopérative scolaire

Suite au renouvellement de l'équipe enseignante, les nouveaux mandataires sont les suivants :

Mandataire : Hélène Herraiz

Mandataire suppléante : Céline Farez

Les comptes de la coopérative présentent un solde positif de 3095,12 euros. L'appel aux dons réalisé en début d'année a généré un bénéfice de 489 euros. De plus, l'opération « photos de classe » a rapporté 407,20 euros.

Il est rappelé que l'argent de la coopérative scolaire aide à financer du petit matériel pour l'école (ustensiles de cuisine, livres, ballons...), denrées périssables, ainsi que des sorties scolaires.

La séance est levée à 19h45

Signature de la secrétaire de séance

Signature de la Directrice